

## Groupe Orange : Résultats 1er Semestre 2018

# La croissance revenue doit bénéficier à l'emploi

Communiqué de presse  
Jeudi 26 juillet 2018

Les chiffres parus hier sur les résultats du premier semestre 2018 confirment le retour à la croissance pour le Groupe. Avec 20,3 mds€ le chiffre d'affaires est en croissance de 1,7% en données comparables (semestre pour semestre). La marge (Ebitda) croît de 3,3%, ainsi que le cash-flow opérationnel de 2,9%. Le résultat net s'établit à 879m€. La base client s'établit à près de 260 millions.

Le chiffre d'affaires augmente en France de 1,4% pour un 5ième trimestre consécutif, en Espagne et dans le reste de l'Europe. Porté par la DATA le CA croît de 5,7% en Afrique-Moyen Orient.

Cette croissance est toujours la résultante de la convergence mobile/fixe ainsi que des offres THD et 4G pour la zone Europe.

La France avec 8,9 Mds€ (44% du CA semestriel) est toujours le plus gros contributeur et assure la meilleure marge avec la baisse des coûts indirects dûe aux suppressions massives d'emplois.

En effet, la baisse des effectifs en France se poursuit avec moins 3810 emplois rabaisant la masse salariale de 157 millions d'euros.

Les investissements (CAPEX) nécessaires au développement des réseaux et infrastructures fibre et 4G restent sur un niveau élevé avec 7,4 Mds€ prévus pour l'année. La dette nette est en légère augmentation à 25,2 Mds€.

Le Conseil d'Administration à l'issue de la présentation des chiffres a validé un plan d'attribution d'actions gratuites pour les dirigeants de l'entreprise et membres du COMEX ainsi que pour les leaders/executives. Ce plan, deuxième du genre à couvrir les leaders, entérine une division du personnel entre celles et ceux qui au quotidien "face aux clients" font vivre l'entreprise et créent de la valeur et les autres qui sont censés détenir "la vérité managériale".

SUD s'est prononcé contre ce plan et a rappelé qu'en cette année 2018 où aucun accord salarial n'avait été signé, plus que jamais le personnel attend une reconnaissance de son travail accompli.

Malgré le désaccord des administrateurs salarié-es, il sera versé en décembre un acompte sur dividende de 30 cts par action portant à 70 cts le dividende annuel soit 10 cts d'augmentation en 2 années, l'équivalent de près de 260 millions d'€.

Pour SUD, il faut en finir avec la politique des dividendes qui ne profite qu'aux actionnaires. La bonne santé de l'entreprise doit bénéficier à l'emploi.

**Sud**

Fédération des activités postales et de télécommunications  
25/27 rue des Envergies 75020 paris  
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34  
Courriel : sudptt@sudptt.fr  
Site : www.sudptt.fr

Union  
syndicale  
**Solidaires**